

Rapport de la Commission Fair Play

par Denis Regaud, Président de la Commission

Présentation de la commission

La commission Fair-Play est une instance consultative composée d'arbitres de niveau international ainsi que d'un joueur titré. Elle a pour mission d'apporter conseils et avis à tout licencié qui en fait la demande, dans le respect des règles et des valeurs défendues par la Fédération Française des Échecs.

Composition de la commission

La commission Fair-Play est composée des membres suivants :

- **Président** : Denis REGAUD, Salon Nostradamus, Président de la commission ;
- **Membre** : Loriane LEBRET, Échiquier de l'Erdre, Secrétaire générale de la FFE, Arbitre Internationale ;
- **Membre** : Wojtek SOCHACKI, Echiquier Médocain, Maître International ;
- **Membre** : Philippe BLOT, La Diagonale du Fou, Arbitre International.

Actions menées au cours de l'année

La commission Fair-Play a pour objectif principal de veiller au respect de l'éthique et de l'intégrité dans les compétitions d'échecs homologuées, en accordant une attention particulière à la prévention et à la gestion des situations de triche.

Elle traite les sollicitations émanant des joueurs, des arbitres et des organisateurs, ainsi que, plus largement, des clubs, des comités, des ligues et des instances fédérales de la Fédération Française des Échecs.

Au cours de la saison 2025-2026, plusieurs actions ont été mises en place ou poursuivies.

La commission a tout d'abord assuré un rôle d'information et de conseil auprès des différents acteurs du monde des échecs et des instances concernées, notamment sur les questions de Fair-Play, de prévention et de gestion de la triche, de rédaction des règlements et de suivi des sanctions.

Elle a également accompagné les organisateurs de tournois dans l'intégration des principes de Fair-Play au sein de leurs pratiques. Ces actions de conseil ont concerné tous les niveaux de compétition, des épreuves régionales jusqu'aux Championnats de France, ainsi que les opens. La publication de recommandations sur le site fédéral a suscité de nombreux retours positifs.

En partenariat avec la Direction Nationale de l'Arbitrage, la commission a contribué à la mise en place d'un protocole national visant à définir des procédures simples, claires et facilement identifiables par les arbitres. Par ailleurs, des formations spécifiques sont en cours de préparation afin d'accompagner ce dispositif.

Les règlements des finales des compétitions fédérales sont en cours de mise à jour pour tenir compte des derniers éléments du Fair-Play.

La commission a procédé à l'examen approfondi des dossiers qui lui ont été soumis. Certains cas ont été écartés en raison d'un manque d'éléments probants suffisants, tandis que d'autres ont donné lieu à une transmission vers la commission de discipline, après consultation des personnes compétentes.

Pour les situations les plus complexes, la commission a sollicité à plusieurs reprises l'expertise du professeur Regan, universitaire américain, spécialiste reconnu et habilité par la FIDE. Cette collaboration a permis d'assurer une cohérence des analyses et des avis rendus entre les différents experts du Fair-Play.

Enfin, la commission a assuré le suivi historique et factuel des dossiers de joueurs suspectés ainsi que des sanctions prononcées, et a maintenu une communication régulière avec les licenciés par l'intermédiaire du site internet de la Fédération Française des Échecs.